

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 449

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 2

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer les alinéas 14 à 21.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli le groupe parlementaire LFI-NFP propose la suppression de l'alinéa 14 de l'article 2 de ce texte qui favorise la réintroduction dans nos champs de pesticides néonicotinoïdes surnommés « tueurs d'abeilles » qui détruisent la biodiversité et la santé des agriculteur.rices et des riverain.es.

L'usage des pesticides génère de nombreuses externalités négatives à l'origine d'une dégradation de notre santé humaine et environnementale, et de la destruction des écosystèmes et du vivant qui les compose et dont nous dépendons entièrement.

L'utilisation massive de ces produits dangereux est à l'origine de graves pollutions entraînant la dégradation de la qualité de notre air, de notre eau, de la fertilité de nos sols, l'extinction de la biodiversité et l'essor de graves problèmes de santé dont les agriculteurs et les riverains sont les premières victimes.

Les cas de contamination de nos eaux potables par des résidus de pesticides se sont multipliés dans nos territoires au cours des dernières années. En octobre 2023, la pollution du réseau d'eau potable a ainsi conduit l'agglomération de La Rochelle à fermer momentanément l'ensemble des quinze captages qui l'alimentent. En 2023, ce sont près de 17 millions de Français.es qui ont consommé au moins une fois de l'eau non conforme à la réglementation sur les pesticides.

La réintroduction dans nos champs de pesticides néonicotinoïdes aggraverait les risques de contamination de nos réseaux d'eau potable et de l'ensemble des écosystèmes dont nous dépendons.

Dans l'objectif de renforcer notre souveraineté alimentaire, d'accroître l'autonomie des fermes et le revenu des agriculteurs tout en préservant notre santé environnementale et l'ensemble du vivant, le groupe LFI-NFP propose donc la suppression de l'alinéa 14 de l'article 2 de ce texte.